

TerraGIR

Terralis vous propose avec TerraGIR, un audit thermique infrarouge très précis des déperditions énergétiques des bâtiments en mettant en exergue les défauts invisibles à l'œil nu.

Quels enjeux ?

Un audit via caméra thermique infrarouge « haute résolution » permet de :

- Obtenir une image précise de la qualité de l'isolation, de l'étanchéité à l'air et des ponts thermiques d'un bâtiment en mesurant les déperditions d'énergie de ce dernier.
- Détecter les « fuites » dans les réseaux de chauffage et les canalisations (plancher chauffant, etc...).
- Hiérarchiser les priorités et les problèmes les plus urgents à traiter (rénovation).
- Vérifier la mise en œuvre de l'isolation ou la pose de menuiseries (neuf).

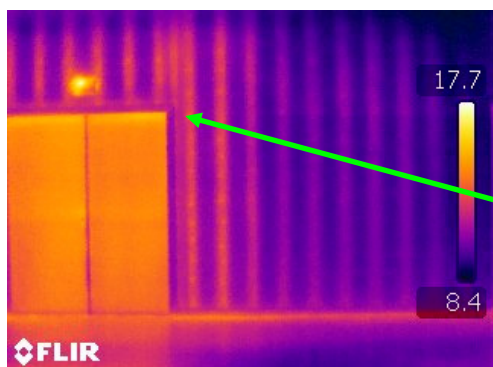


Comment ça fonctionne ?

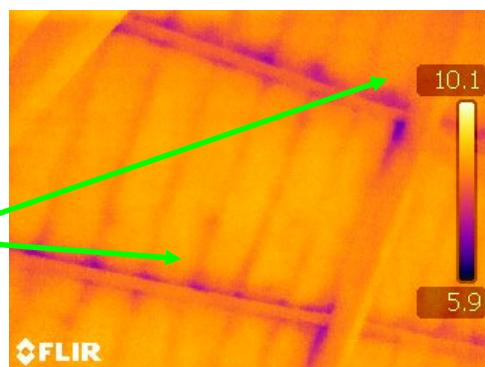


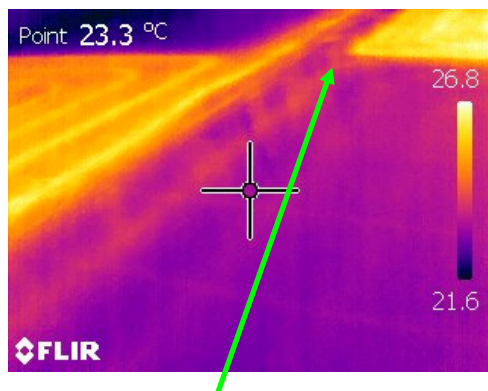
La caméra thermique infrarouge mesure à distance les températures des parois d'un objet cible et les restituent sous la forme d'une plage de couleurs qui va constituer « l'image thermique ». Ce procédé permet de connaître la chaleur qui s'échappe des maisons et bâtiments ou le froid qui y entre ; et donc de détecter d'éventuels défauts d'isolation, de l'étanchéité à l'air et des ponts thermiques.

Défauts d'isolation au niveau des murs, d'une partie des combles et des fenêtres...

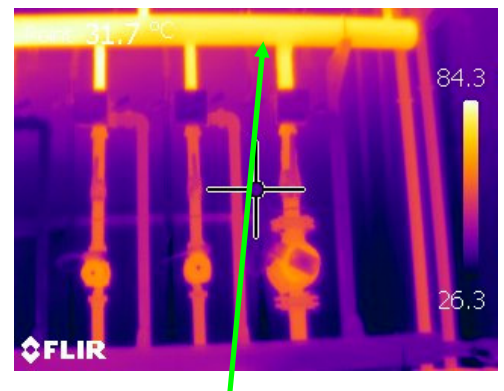


Ponts thermiques au niveau des chassis et de la charpente





Défaut du circuit de plancher chauffant



Isolation insuffisante du circuit de chauffage

Quand agir ?

- Pour l'audit du bâti, la période idéale pour réaliser ce type d'étude se situe entre octobre et mars inclus (tôt le matin) car les résultats des images thermiques ne sont probants que si les différences de températures (extérieur/intérieur) sont importantes.
- L'audit de canalisations peut être réalisé à toute période de l'année si les canalisations à auditer transportent des fluides ayant un différentiel de température important avec leur environnement (ex : eau chaude, vapeur, fluide frigorigène,...)

En pratique...

- **Une visite sur place** est réalisée par nos services afin de « photographier » toutes les parois du bâtiment concerné (de l'extérieur et de l'intérieur) afin de traquer les défauts d'isolation, d'étanchéité et les ponts thermiques éventuels.
- **Un rapport d'audit** : Il comprend les photos numériques prises lors de la visite, accompagnées de l'analyse des défauts relevés. Il mentionne également les préconisations inhérentes et pistes d'amélioration.